

Dernières infos...

Visite de Wahid Ferchiche, Secrétaire Général et Sous-Préfet d'Aurillac

Le 22 décembre dernier, nous recevions à la Mairie, le nouveau Secrétaire Général de la Préfecture et Sous-Préfet d'Aurillac, Wahid Ferchiche. L'objectif était de lui présenter notre village et nos projets.

Après une brève présentation historique et chiffrée de la commune, nous avons fait un point sur les projets envisagés jusqu'en 2025. Le premier et le plus important était nos routes. Avec 80 km de voiries communales, nous avons évoqué la réfection de celles les plus abîmées. L'idée est de répartir sur 4 ans l'investissement et par zone géographique. Ces travaux seront complétés par des travaux d'entretien réguliers réalisés par nos agents municipaux.

Deuxième sujet et non négligeable, la préservation de notre ressource en eau. A ce jour, l'alimentation en eau du bourg et de ses hameaux vient de nos sources et l'entretien de notre réseau est sous-traité à la société la SAUR. Après différents audits réalisés par ACDEAU et la Maje et en attendant les recommandations de l'ARS, la nécessité dans les années à venir sera de mettre en conformité les périmètres de protection de nos captages et de conserver une eau de qualité.

Troisième sujet évoqué, la rénovation énergétique. En effet, les bâtiments communaux sont vieillissants et nécessitent des travaux de rénovation. A ce jour, sont prévues les isolations des combles de la Mairie et de



l'école ainsi que la cave de la Mairie afin d'éviter la remontée d'humidité dans les bureaux.

D'autres points ont été abordés comme la rénovation de notre patrimoine immobilier voire la création de nouveaux logements et d'un bâtiment pour les cantonniers, la fibre, l'éclairage public,... Une partie de nos projets pourra, ainsi, faire l'objet d'une demande de subventions comme par exemple la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux délivrée par l'État.

Après ces échanges en Mairie, nous avons visité le centre-bourg, les abords du foyer Saint Nicolas en poussant jusqu'au terrain de sport. Ensuite, nous l'avons emmené sur le plateau afin de lui présenter les travaux réalisés sur la route. Et nous avons terminé par la visite de notre nouvelle station d'épuration.

Une commémoration intergénérationnelle

Le 11 novembre dernier, la cérémonie, célébrant la signature de l'armistice mettant fin à la première guerre mondiale et les anciens combattants, s'est déroulée en présence des représentants de nos anciens combattants, de la population et des enfants de notre école.

Après le discours de Madame le Maire et la citation des noms inscrits sur le monument aux morts, un pot a été servi devant notre salle polyvalente et un pin's souvenir a été offert aux enfants présents.



Jean FONTANEL, décédé le 21 février

Angèle BOUQUIER veuve THOUMIEUX, décédée le 30 mars

Juliette CARRIERE veuve CAUMEL, décédée le 03 avril

Claude JOFFRE, décédé le 13 mai

Yvan PRIETTO, décédé le 27 mai

Odette TEIL épouse DESCARGUES, décédée le 27 juin

Gérard CAMBOULIVES, décédé 8 juillet

Janinette VAURS veuve FEL, décédée le 04 septembre

René RATTIER, décédé le 07 septembre

Richard LAIR, décédé le 2 novembre

Jeanne LARRIBE, veuve CAZEAUX, décédée le 26 novembre

Jeannine MAY, veuve BELAUBRE, décédée le 5 décembre

État civil 2021

Ils sont né(e)s

Marylou LAPORTE, née le 18 juin

Ils se sont mariés

Sophie COUBETERGUES et Jérôme GUIBERT, le 26 juin

Marie TEULET et Pierre-Jean MAZET, le 04 septembre

Marina FERRI et Matthieu HAREN, le 04 septembre

Nous les remercions également pour leur généreuse donation à deux de nos associations.

Ils nous ont quittés

Camille CAPET, décédé le 10 janvier

Jean-Louis SENILHE, décédé le 11 janvier

Bulletin municipal trimestriel de la Mairie de Boisset – 350 numéros imprimés par nos soins

Directeur de la publication : Dominique Beaudrey – Conception, rédaction : Valérie Lefèvre – Ont participé à ce numéro : Aurélie Arsenijevic, Lydia Lagarde, Jean-Pierre Lavergne, Pierre Rouquier – Crédit photos : Mairie

La Mairie vous accueille les lundis & jeudis, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, les mardis & vendredis, de 8h00 à 12h00.

Permanence des élus, les samedis, de 9h00 à 12h00. Contacts : tél. 04.71.62.20.97 – email. communeboisset@wanadoo.fr

Ne pas jeter sur la voie publique



L'actualité Boissetoise...

Numéro 6 - 4ème trimestre 2021

Edito

Cette année qui commence, s'ouvre sous le signe de la crise sanitaire, une nouvelle fois. Mais le Conseil Municipal et les agents municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022. Que nous puissions entrevoir la fin de cette pandémie, que vos projets personnels et professionnels réussissent, et que la santé et le bonheur nous accompagnent tout au long de l'année.

Vous le comprendrez à la lecture de ce nouveau numéro de notre bulletin municipal, que l'année 2022 s'inscrit également sous le signe de deux priorités : nos routes et notre environnement. En effet, nous allons continuer ce qui a débuté en 2021 avec la rénovation de nos routes les plus abîmées et l'entretien régulier des autres et, la préservation de notre environnement avec différents projets qui vous sont détaillés en pages intérieures.

Lors du Conseil Municipal du 27 novembre dernier, un plan Pluriannuel d'investissements a été validé pour l'amélioration de nos routes. En effet, l'idée est de les sectoriser afin que lorsqu'il sera nécessaire de les refaire dans quelques années, cela soit plus facile. De plus, les regrouper permet de contenir les coûts. Ainsi, après le secteur du Plateau, sont prévues en 2022 les routes du secteur Sud Ouest (Laressergue, Longpuech, Beaumon, Gare- Lascroze, Eynagoux, Lacoste, Ch Etang, Réblat). Soit un peu plus de 6,7 km de voirie. En 2023, sera concerné le secteur Sud Est pour un total de 7,3 km ; en 2024, le secteur Sud avec 5,5 km et en 2025, le secteur Nord avec 4,5 km. Au niveau du bourg, après avoir mis sa traversée à 30 km/h, la réflexion se poursuit pour sa sécurisation notamment au niveau du foyer Saint Nicolas et, l'accès à la piscine et terrain de sport.

Côté environnement, les enjeux sont importants également. Tri et traitement de nos déchets, préservation de notre ressource en eau et l'assainissement de nos eaux usées, économie d'énergie, sauvegarde de notre biodiversité et la protection de notre végétation... autant de sujets qui sont d'actualité. Chacun doit s'emparer de cette problématique à son niveau. A l'exemple de notre école qui depuis 3 ans travaille sur des projets comme le tri des déchets, l'alimentation ou bien encore l'énergie. Naturellement, notre commune n'est pas en reste comme vous le lirez dans ce numéro. De même, le Plan climat air énergie territorial est intégré à notre prochain PLUI, ce qui impliquera d'être vigilant dans le choix des futurs constructions.

Je vous souhaite à nouveau une très bonne année.

Dominique Beaudrey

Brèves

Recensement

Le recensement a débuté. Ce sont Georges Mazet et Lydia Lagarde qui passeront chez vous pour vous aider à remplir votre questionnaire ou vous laisser le faire vous-même via le site internet de l'Insee. La campagne se terminera le 19 février.

Téléthon

Une journée a été organisée le samedi 4 décembre par des bénévoles pour récolter des fonds. En raison du mauvais temps, la randonnée prévue le matin a été remplacée par un diaporama accompagné à l'accordéon par Melle Bedoussac, le midi vente de saucisses bourriols et l'après-midi, mini-jeux à la salle polyvalente. La somme récoltée était de 878€.

Permanence du Crédit Agricole

Nous vous rappelons que la permanence du Crédit Agricole a toujours lieu chaque vendredi de 14h à 16h30. Vous pouvez réaliser toutes les opérations bancaires et assurance sur rendez-vous. Votre conseillère : Stéphanie Bertin (06.77.35.06.31).

La cabane à livres

Une cabane à livres a été installée près de la Mairie. Vous pouvez y déposer vos livres que vous souhaitez partager et que vous ne voulez pas jeter ! Et n'oubliez pas votre médiathèque pour découvrir les nouveautés littéraires, des bandes dessinées et des jeux de société. Elle est ouverte aux horaires de votre agence postale.

Élagage

Les propriétaires riverains des voies communales de Longpuech, Beaumon, Laressergues, la Gare, Goutalong, Le Caylus ont été informés qu'une l'entreprise effectuera des opérations d'élagage entre le 21 et le 25 Février en prévision des travaux de rénovation de la route. Les branches élaguées et les arbres gênants coupés seront broyés et revalorisés.

Installation de la fibre

Après l'implantation des poteaux en prévision de l'arrivée de la fibre, l'information sur la manière de leur installation a été remontée auprès de l'entreprise et du responsable du déploiement de la fibre au Département.



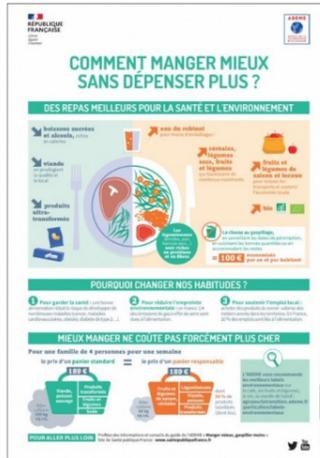
2022 sous la signe de l'environnement

Aujourd'hui plus que jamais, nous avons une obligation envers notre environnement. Que ce soit dans la préservation de nos écosystèmes, dans le tri et le recyclage de nos déchets, dans nos économies d'énergie et de consommation d'eau. De même, que les professionnels et les collectivités territoriales ont des obligations de faire attention à ne pas polluer dans leurs activités ; nous, en tant que particuliers, nous avons de plus en plus les mêmes devoirs. Et c'est ce sur quoi travaille notre commission environnement et urbanisme régulièrement...

Avoir les bons gestes !

Cela commence dès l'école. D'ailleurs, nos enfants, grâce aux projets éco-école, apprennent les bons gestes à avoir en matière d'environnement. Et il est souvent facile de les reproduire à la maison. En voici, quelques exemples...

- Pour l'eau : arrêter l'eau lorsque nous nous lavons les mains ou les dents, récupérer l'eau de pluie pour arroser notre jardin, lorsque nous utilisons des produits comme la peinture, ne pas la vider dans les eaux usées mais la rapporter plutôt au recyclage...
- Pour notre énergie : éteindre la lumière lorsque nous quittons une pièce, ne pas laisser nos appareils électroniques en mode veille, mieux isoler son habitation pour éviter toute perte de chaleur...
- Pour notre alimentation : établir des menus pour la semaine, regarder les dates de péremption, conserver



les aliments correctement...

- Pour nos déchets : trier nos déchets en séparant ceux qui peuvent être recyclés ou ceux qui ne le sont pas, acheter des produits avec moins d'emballage, récupérer nos épluchures ou nos restes pour le compost...

Si vous souhaitez en savoir plus, le site de l'ADEME (l'agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie) peut vous donner plein d'astuces sur ces différents sujets. Pour cela, une seule adresse : www.ademe.fr

L'enjeu de la valorisation de nos déchets

Comme vous le savez, la collecte et le traitement de nos déchets coûtent de plus en plus chers. Nous l'avons déjà évoqué dans un précédent numéro ; la Communauté de commune de la châtaigneraie travaille à la mise de nouveaux points de collecte. L'objectif est, pour nous, de mieux trier, de réduire nos déchets et nos coûts.

Vous trouverez ci-dessous un premier document réalisé par la Châtaigneraie vous informant de ces changements. Nous vous tiendrons informer régulièrement de l'avancement de ce projet. Par ailleurs, la Communauté de commune devrait mettre à l'achat des composteurs de différentes tailles pour les habitants. Côté Mairie, il est envisagé d'en installer dans le bourg afin que ceux qui n'en ont pas, puissent les utiliser.

Enfin, une benne sera mise à votre disposition à l'ancienne station d'épuration pour le ramassage de la ferraille. Le site sera ouvert les mardis 8 et 15 février et les jeudis 10 et 17 février, de 8h30 à 12h et de 14h à 16h. Ce ramassage concernera uniquement la ferraille (acier, alu, cuivre) sauf corps creux comme les bouteilles de gaz, extincteurs et aérosols et, les carcasses de voitures seulement si vous êtes en possession de la carte grise.

Eau, l'or bleu...

Comme nous l'avons évoqué lors de notre rencontre avec le Secrétaire Général de la Préfecture, l'eau est l'un de nos principaux défis des années à venir. Outre, sa préservation pour répondre aux futures sécheresses, nous avons l'obligation de s'assurer de sa qualité, de créer une protection immédiate autour des sources qui alimentent la commune, d'éviter les fuites sur le réseau...

Pour le quotidien, nous travaillons en étroite collaboration avec la SAUR pour l'acheminement de l'eau potable. Pour s'assurer de la bonne qualité de notre eau, c'est l'ARS qui intervient. Nous nous faisons également aider par des

experts comme ACDEAU ou la Maje. Cela a été le cas lors de la création de notre nouvelle STEP.

Réduire notre consommation d'énergie

Obtenir notre certification éco-énergie, c'est ce que nous voulons faire en isolant les bâtiments communaux comme la Mairie et l'école. Cela nous permettra de réduire notre facture énergétique. De même, nous travaillons sur l'éclairage publique afin de diminuer notre consommation.

Et la biodiversité ?

Pour protéger notre biodiversité, plusieurs projets sont à l'étude, notamment autour du terrain de sport, du camping et de l'espace de jeux. Voici quelques idées : replanter des arbustes devant nos gîtes, imaginer un verger communautaire, ombrager l'espace de jeux grâce à des arbres nécessitant peu d'entretien, délimiter des espaces grâce à des haies... Cela permettrait d'éviter l'érosion des terrains et d'accueillir de nouveaux écosystèmes.

Ce sont tous ces sujets dont la commission Urbanisme et environnement a en charge. Son but : comment imaginer notre village de demain en organisant par exemple des journées citoyennes pour ramasser les déchets laissés dans la nature ou bien en réfléchissant à la meilleure façon d'arborer notre commune.

Si ces sujets vous intéressent, nous vous invitons à participer à cette réflexion en déposant vos suggestions dans des boîtes à idées installées à la Mairie ou à l'agence postale.

PLUS ON SAIT MIEUX ON FAIT »
C'EST SIMPLE ! TOUS ENSEMBLE RÉDUISONS LE POIDS DE NOS POUBELLES !

LE SAVIEZ VOUS ?
 Un habitant de la Châtaigneraie produit en moyenne par an en 2020, 226 Kg de poubelles noires, 251 Kg de déchets en déchèteries, 60 Kg de déchets recyclables (verre, emballages et papiers) soit au total = 537 kg de déchets par an

LE SAVIEZ VOUS ?
 Vos poubelles noires partent dans des camions tous les jours vers le Tarn et Garonne (174 kms) pour être enfouis sous terre

LE SAVIEZ VOUS ?
 Les Bio déchets (épluchures, restes alimentaires etc.) pèsent le plus lourd dans nos poubelles. Ils représentent 1/3 du poids de nos poubelles noires. Il est très important quand on le peut de les dévier (compostage, alimentation animale etc.)

CHANGÉONS NOS PRATIQUES DÈS MAINTENANT !

- + on trie mieux et à chaque fois (emballages, papiers, verres)
- + on composte
- + on achète des produits avec le moins d'emballages et recyclables (produits en vrac etc.)

= une poubelle qui perd du poids

DES COÛTS QUI EXPLOSENT

- + Taxe Générale sur les Activités Polluantes
 Prélèvé par l'Etat pour les déchets enfouis, cette taxe passera de 25 € par Tonne en 2021 à 65 € en 2025.
- + Surcoûts de transport
 liés à l'augmentation du coût du carburant.
- + Coûts d'acceptation en décharge
 Comme les capacités d'accueil baissent, les coûts d'accueil augmentent.

Toi aussi réduis ta poubelle

Communauté de communes **Châtaigneraie** CANTALIENNE

#MATRISE DES COÛTS
#MODERNISATION DU SERVICE
#RÉDUCTION DES DÉCHETS
#ÉVOLUTION FORTE DES COMPORTEMENTS

TARIFICATION INCITATIVE

Les élus de la Châtaigneraie Cantalienne ont cherché collectivement une solution pour maîtriser les coûts, pour améliorer le service, pour réduire le volume des poubelles noires. Responsable de la collecte d'un territoire de 21 207 habitants et de 50 communes, la Châtaigneraie a décidé de mettre en place la Redevance des Ordures Ménagères Incitative lors du conseil communautaire du 4 décembre 2019 à Maurs.

MAIS C'EST QUOI ?

C'est une tarification qui permet l'application du principe **pollueur payeur**. Cette tarification est établie en fonction du niveau de production de déchets. L'utilisateur est alors incité financièrement à réduire le volume de sa poubelle noire. Un système **plus équitable** basé sur une production réelle de déchets comme votre eau ou votre électricité. La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative est composée d'une **part fixe** et d'une **part variable** (dépôts supplémentaires au delà du quota prévu dans le forfait). Cette redevance servira à financer l'ensemble des coûts de service de collecte et de traitement des déchets ainsi que la gestion des apports en déchèterie.

CALENDRIER ?

- 2022** ACQUISITION DES CAMIONS ET DES CONTAINERS CONNECTÉS
- 2023** RÉALISATION DES PLATEFORMES POUR L'INSTALLATION DES CONTAINERS CONNECTÉS SEMI-ENTERRÉS SUR LES 50 COMMUNES EN PARTENARIAT AVEC LES ÉQUIPES MUNICIPALES. DISTRIBUTION DES BADGES.
- 2024** FACTURATION À BLANC VOUS CONTINUEREZ À PAYER VOTRE REDEVANCE HABITUELLE MAIS EN PARALLÈLE NOUS ÉTUDIERONS LES RÉSULTATS DE CE NOUVEAU SYSTÈME.
- 2024** LANCEMENT DU NOUVEAU SYSTÈME ET PAIEMENT DE LA REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

QUEL CHANGEMENT POUR VOUS ?

- ☑ Certains points de collecte vont disparaître, les dépôts des sacs noirs se feront sur des plateformes collectives où seront proposés aussi les « trois flux de tri » : verre, emballages et papier.
- ☑ La collecte en containers marron va disparaître progressivement au profit de la collecte des containers collectifs connectés.
- ☑ Vos colonnes de tri resteront les mêmes, les colonnes réservées aux emballages seront démultipliées pour accueillir plus de produits de tri (bientôt, tous les emballages plastiques seront acceptés). Comme les consignes vont devenir plus simples, ce sera plus facile de trier !
- ☑ Vous paierez une redevance plus juste basée sur vos réels efforts de réduction du poids de vos poubelles noires et non plus un forfait commun à tous.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS APPELER POUR EN SAVOIR PLUS 04 71 49 33 30

INFORMATION ET EXPLICATION DU NOUVEAU SYSTÈME AUPRÈS DE LA POPULATION